



Châtenay-Malabry, le 2 septembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(Contacts presse

Andra/Valérie Renauld Directrice de la communication Tel. 01 46 11 82 43

Ifsttar /Emilie Vidal Chargée des Relations-presse Tel. 01 40 43 52 15

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complètées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères

en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre et œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

A propos de l'Ifsttar

L'institut français des sciences et technologies des transports (lfsttar), de l'aménagement et des réseaux, né au ler janvier 2011 de la fusion de l'INRETS et du LCPC, est un Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST). Il est placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

L'institut a pour mission de réaliser ou faire réaliser, d'orienter, d'animer et d'évaluer des recherches, des développements et des innovations dans les domaines du génie urbain, du génie civil et des matériaux de construction, des risques naturels, de la mobilité des personnes et des biens, des systèmes et des moyens de transports et de leur sécurité, des infrastructures, de leurs usages et de leurs impacts, considérés des points de vue technique, économique, social, sanitaire, énergétique, environnemental et humain.

Convention de partenariat entre l'Andra et Ifsttar sur le stockage souterrain des déchets radioactifs

Vendredi 2 septembre, Marie-Claude Dupuis, directrice générale de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) et Hélène Jacquot-Guimbal, directrice générale de l'Ifsttar (institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux), ont signé un accord de partenariat visant à renforcer et à développer les liens existants entre les deux organismes dans les différents domaines de recherche liés au stockage souterrain des déchets radioactifs.

L'accord de partenariat recouvre quatre grandes thématiques.

Le premier thème a pour objet la caractérisation et la modélisation du comportement des ouvrages souterrains et du milieu géologique en champ proche. Dès les années 90, l'Andra a eu des actions conjointes avec l'équipe de géophysique du LCPC (laboratoire central des ponts et chaussées) qui a participé à toutes les phases de développement du Laboratoire souterrain de l'Agence en Meuse Haute-Marne, en utilisant des techniques d'imagerie sismique. D'autre part, l'institut Navier (unité mixte Ifsttar/ENPC) participe depuis 2007 aux recherches sur le comportement Thermo-Hydro-Mécanique des argilites et du béton dans le cadre des Groupements de Laboratoires Correspondants.

Le deuxième thème s'attache à développer ou adapter des outils et méthodes d'observation et de surveillance des installations de stockage géologique. Les recherches ont été initiées conjointement il y a quelques années dans le domaine des fibres optiques. Elles vont être étendues aux autres types de capteurs de méthodes géophysiques et d'essais non destructifs dédiés à l'auscultation et à la surveillance d'ouvrages.

Deux autres thèmes sont envisagés dans le cadre de l'accord :

- l'un sur le devenir des ouvrages en béton (processus de vieillissement pour les ouvrages aériens, stabilité au feu des bétons de revêtement d'ouvrages souterrains), sujet déjà traité dans les deux organismes,
- l'autre sur la mise en œuvre et les performances sur le long terme d'une couverture de stockage en argile remaniée de grande épaisseur.

COM.CP.ACOC.11.0067